



## **ADLFI. Archéologie de la France - Informations**

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2006

---

### **Luxeuil-les-Bains – Place Charles-de-Gaulle**

Opération de diagnostic (2006)

**Gilles Rollier**

---



#### **Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25341>

ISSN : 2114-0502

#### **Éditeur**

Ministère de la Culture

#### **Référence électronique**

Gilles Rollier, « Luxeuil-les-Bains – Place Charles-de-Gaulle » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25341>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Luxeuil-les-Bains – Place Charles-de-Gaulle

Opération de diagnostic (2006)

Gilles Rollier

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

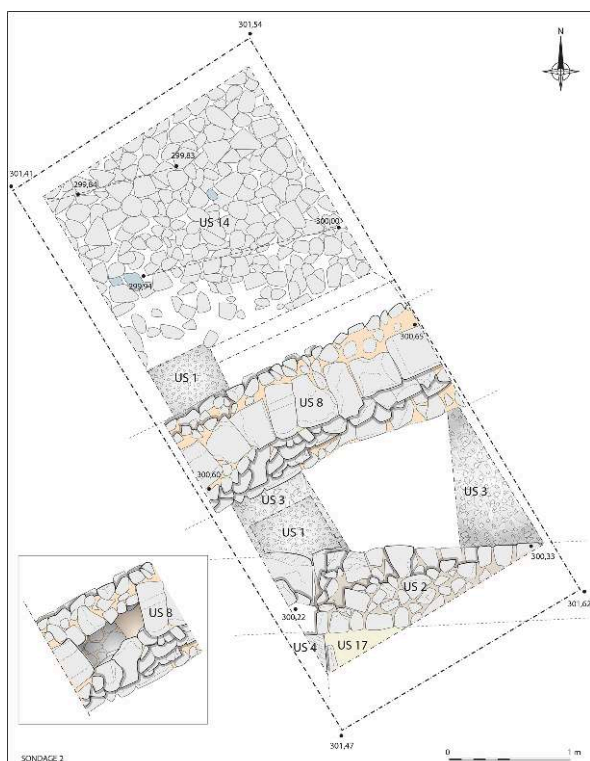
- 1 Dans le cadre d'un projet de restructuration de l'ancien centre de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône), la place Charles de Gaulle a fait l'objet d'un réaménagement, qui a préalablement nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique au mois de février 2006. Située en dehors de l'emprise de l'enceinte médiévale de la ville, directement au nord de la porte Saint-Nicolas, la place du Général de Gaulle offre une position intéressante dans le cadre de la topographie historique de Luxeuil. Depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> s., les travaux accumulent des données sur l'agglomération antique qui ont pu être, pour une grande part, synthétisées dans les années 1990. Les hypothèses émises par Christophe Card et Nathalie Bonvalot permettent de saisir l'image d'une importante bourgade antique disposant d'un réseau viaire orthogonal. La place Charles de Gaulle se trouverait sur le tracé du *cardo* de l'ancienne *Luxovium*. Un autre objectif du diagnostic était de repérer si la nécropole du haut Moyen Âge, mise en évidence dans l'ancien centre de la ville, se développe vers le nord en dehors du secteur rassemblant le *castrum* et les enceintes monastique et urbaine.
- 2 Malgré des difficultés à approcher un terrain traversé par de nombreux réseaux, le diagnostic fournit des informations sur les occupations de la période antique.
- 3 La plus significative correspond à une voie bordée à un moment donné par une maçonnerie pouvant appartenir à un portique. Les quelques repères chronologiques permettent de situer l'utilisation de l'axe routier entre la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. au plus tard et le IV<sup>e</sup> s. La chaussée a subi au moins trois recharges successives. Au plus profond, le premier niveau correspond à une couche damée de cailloutis et d'éclats

de grès. Il a été partiellement mis en évidence à une profondeur de 1,70 m sous le niveau de la place (299,78 m). Il est recouvert par une seconde recharge qui vient s'appuyer contre la maçonnerie de l'éventuel portique. Elle est composée d'un radier de galets en grès et dans sa partie supérieure d'une couche damée de cailloutis. Son altitude supérieure se place légèrement en dessous de 300 m NGF. À 320 m d'altitude, la dernière recharge apparaît sous la forme d'un sédiment limoneux compacté comportant des galets et de nombreuses inclusions de tuiles. Cette couche s'établit après destruction du mur du portique. Au nord, ce dernier état de la voie est caractérisé par un niveau de galets impressionné d'ornières.

- 4 Le mur du portique est construit en petits appareil de moellons de grès (*opus vittatum*). Les moellons sont liés avec de la terre. La maçonnerie est conservée sur une élévation de trois assises régulières de l'ordre de 0,10 m de hauteur établies sur une assise de fondation en gros blocs. Le soubassement, qui n'est pas débordant, repose directement sur le premier niveau de la voie. À l'ouest, la structure évolue différemment. La maçonnerie assisée fait en effet place, brutalement et précisément, à une construction en gros blocs de grès qui a été identifiée au support d'un stylobate.
- 5 L'orientation de la voie n'obéit pas aux hypothèses émises jusqu'à présent sur la disposition de la trame viaire de *Luxovium*. Les orientations du mur qui borde le second état de la voie et celle des ornières impressionnées dans la dernière recharge correspondent aux caractéristiques d'un axe routier permettant une circulation d'est en ouest. Or, le schéma établi jusqu'à présent pour le réseau antique envisage des cheminements d'orientation sud-est – nord-ouest selon le *cardo* ou nord-est – sud-ouest pour les *decumani*. La déclinaison est selon le cas de l'ordre de 25° sud ou de 25° ouest.
- 6 À proximité et au sud de la voie, vraisemblablement en arrière du portique, deux niveaux de sols antiques associés à des foyers ont pu être repérés entre les cotes altimétriques de 299,10 m et 299,30 m (entre 1,40 et 1,20 m sous le sol actuel). Les foyers sont composés de plaquettes de grès qui ont subi de nombreux éclatements liés à l'action du feu. Ceux-ci sont inscrits dans une aire qui, apparemment, pourrait être quadrangulaire. Seul l'angle sud-ouest a été mis au jour. La seule plaquette complètement dégagée dispose d'une longueur de 0,40 m sur 0,38 m de largeur. Tout autour des structures calorifères, l'argile a été rubéfiée sur 0,60 m de largeur.
- 7 Les structures antiques ou les remblais les recouvrant ont été perturbés par différentes installations de la fontaine Neptune inaugurée en 1863. Les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> s. indiquent qu'elle était composée d'une grande vasque octogonale. L'eau se déversait dans le bassin depuis deux becs sortant de la gueule de poissons placés de part et d'autre d'une sculpture monumentale d'un Neptune au trident coulé en fonte. Les documents photographiques montrent que le dispositif hydraulique était ceinturé par une calade en pavés reprenant dans son plan la forme de la vasque. Certaines vues permettent de déceler la présence d'un regard de service au pied de la paroi occidentale de la vasque.
- 8 Les vestiges de la Fontaine, conformes aux informations de la documentation, ont contraint à un arrêt des fouilles sur les trois quarts de la surface du sondage placé au centre de l'emprise. Les maçonneries apparaissent très vite sous la place, à une profondeur de l'ordre de 0,20 m. La qualité des vestiges permet d'envisager une vasque octogonale de 4,80 m de côté bordé par une calade de l'ordre de 9,30 de côté. La fontaine était alimentée par une conduite dont les maçonneries ont été mises en évidence au nord.

**Fig. 1 – Sondage 1 : foyer avec plaquette et sol rubéfié**

Cliché : G. Rollier (Inrap).

**Fig. 2 – Plan du sondage 2**

Dessin : C. Gaston (Inrap).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSR4b3hzGMi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt99oaWaP057>

**Année de l'opération** : 2006

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt59R77d1H15>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

## AUTEURS

GILLES ROLLIER

Inrap